

Délimitation des frontières maritimes entre le Togo et le Ghana P2

Les acteurs se réunissent pour la 6ème fois à Lomé



Il y a un an déjà



**Dominique Essodina ALIZOU
Nous a quitté**

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 25 Mars 2021 N° 314 - Prix 250 F CFA

Augmentation inquiétante des cas de contamination à la Covid-19

Le gouvernement appelle au renforcement des mesures restrictives et à se faire vacciner P7

Lire le communiqué

Baromètre du conseil des investisseurs Français en Afrique



Le Togo, premier pays réformateur en Afrique de l'Ouest P3

Lutte contre l'insécurité grandissante



Le ministre Yark décidé à poursuivre les criminels jusqu'à leur dernier retranchement P4

UK/Masters professionnels à l'ISMA

Les étudiants de la première promotion reçoivent leurs attestations de fin de formation P4



Risques d'inondations au Togo Le gouvernement veut éviter le pire

Afin de faire l'état des lieux de la situation à la veille de la saison des pluies au Togo, le Premier ministre, Victoire Dogbé a réuni jeudi dernier à la Primature, les ministres, préfets, maires et organes chargés de la gestion des risques.

Il s'est agi notamment au cours de la rencontre de faire le point sur les différentes mesures existantes et les dispositions déjà prises, conformément au plan de riposte multisectoriel coordonné par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC).

En 2020, l'ANPC a recensé sur l'ensemble du territoire, 11 décès, 56 976 sinistrés, 539 champs dévastés et 4 195 cases détruites. Face à cette situation, le gouvernement s'active pour anticiper le début des pluies pour cette année.

« Nous avons mis des mesures en place pour prévenir les risques d'inondations, et pour y faire face. Une synergie permanente entre tous les acteurs permettra de garantir la protection des populations », a indiqué le Premier ministre Dogbé.



Selon le ministre Akodah Ayéwouadan, chargé de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouver-

nement, cette réunion a permis au Premier Ministre de rappeler aux acteurs, les mesures déjà existantes qui ont

considérablement réduit les risques, s'assurer des dispositions prises au niveau des différents acteurs dans le but de faire face à d'éventuelles catastrophes conformément au plan de riposte multisectoriel coordonné par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) et situer les responsabilités de chaque acteur dans la prévention des inondations.

Pour rappel, la dernière campagne nationale d'assistance aux victimes des catastrophes a coûté à l'Etat près de 250 millions FCFA.

Cécile S.

Délimitation des frontières maritimes entre le Togo et le Ghana Les acteurs se réunissent pour la 6ème fois

La Convention de l'Union Africaine sur la coopération transfrontalière du 27 juin 2014 stipule en son article 13, paragraphe 1 que « Tout différend né de l'application de la convention est réglé à l'amiable, par voie de négociation directe entre les pays concernés ».

La Charte des Nations Unies en son article 52 paragraphe 2, donne la priorité aux organisations régionales sur le Conseil de sécurité, en précisant que les Etats membres de l'Organisation des Na-



tions Unies (ONU) qui sont membres des organisations régionales doivent « faire tous les efforts pour régler d'une manière pacifique les dif-

férends d'ordre local grâce à des arrangements régionaux ou à des organisations régionales avant de les soumettre au Conseil de sécurité ».

Pour cela, les autorités du Togo et du Ghana privilégient la négociation dans la délimitation de la frontière entre les deux pays matérialisée par la multiplication des réunions. Ainsi, les travaux de la 6ème réunion du comité technique de négociation de la délimitation de la frontière entre les deux ont été ouverts mardi 23 mars 2021 à Lomé. Au cours de la rencontre, il a été question pour les deux délégations de proposer aux autorités poli-

tiques de nos pays un projet de règlement négocié de notre frontière commune.

Pour Kokou Edem Tengue, ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, « La délimitation des frontières maritimes entre le Togo et le Ghana constitue une préoccupation pour le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé qui ne cesse de donner les moyens pour sa matérialisation, »

Suite à la p 4

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma

Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 314 - Jeudi 25 Mars 2021

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01
CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08

Commissariat Central : 22-21-28-71
Sûreté Nationale : 22-22-21-21
Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
Police secours : 117

Baromètre du conseil des investisseurs Français en Afrique

Le Togo, premier pays réformateur en Afrique de l'Ouest

Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire Générale de la Présidence de la République et coordonnateur de la Cellule du climat des affaires (CCA) a activement participé au forum Afrique du Baromètre du conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN 2021). Au cours de cette rencontre, le Togo s'est illustré positivement grâce à son climat des affaires qui impressionne les investisseurs. A l'issue de ce forum, on retient que notre pays occupe la première place des pays réformateurs Ouest-africains dans le

rapport publié le 18 mars dernier. L'évaluation des pays a pris en compte plusieurs critères de performances dont les infrastructures, l'administration, l'économie, les finances, le social, les facteurs de production et le développement durable. Sur 31 pays cibles, 16 ont pu réaliser un score supérieur à la moyenne fixée à 2,5. Le Togo pour sa part a obtenu une moyenne de 2,8 points et s'est positionné dans le Top 6 des économies africaines ayant offert en 2020 des meilleurs cadres incitatifs à l'investissement privé en dépit



des impacts négatifs de la pandémie à la Covid 19 sur la politique nationale de développement. En Afrique de

l'Ouest, il occupe la première place. Il est suivi du Bénin et du Ghana. Depuis quelques années, le Togo occupe

une bonne place en ce qui concerne les classements relatifs au climat des affaires. Ces résultats qui ne sont pas du tout complaisants sont le fruit des réformes audacieuses engagées par les autorités sous l'impulsion du chef de l'Etat. Il faut aussi rappeler que le gouvernement a pris des mesures pour réduire considérablement les effets néfastes de la pandémie à travers la création d'un environnement favorable à l'investissement privé national et étranger et l'accompagnement des couches vulnérables.

Waraa

Sur les traces de Gilchrist Olympio

Les Fédérations internationales de l'ANC ne comprennent plus Jean Pierre Fabre

Depuis la dernière élection présidentielle, le candidat « naturel » de l'ANC qui a essuyé un échec cuisant est devenu muet comme une carpe. Les rares sorties médiatiques qu'il fait sur le plan politique ne sont plus de nature à dénoncer la gouvernance du pouvoir actuel mais plutôt à flinguer ses amis de l'opposition qu'il traite de faux opposants. Selon un observateur de la scène politique, Jean Pierre Fabre s'intéresse plus à sa mairie qu'à la politique maintenant. Les membres de son parti sont même inquiets de la nouvelle position qu'il affiche. Ils ont alors décidé réagir. A travers un courrier, les membres de la fédération internationale en Europe demandent à leurs collègues du Bureau National et à toutes les fédérations de l'ANC-Togo, la redéfini-



tion des lignes politiques du parti. Après 8 mois d'inactivité politique, les membres de la fédération internationale sont déçus de la manière dont le Conseil National du parti a été organisé. Ils soutiennent que ce congrès n'a pas débouché sur des résolutions et des recommandations capables de provoquer le changement. « Nous avons été quelque peu déçus de l'absence d'une évaluation critique après no-

tre échec du 22 février 2020. Sans réclamer une séance d'auto-flagellation, ni tomber dans le piège de la recherche facile d'un bouc émissaire, nous nous attendions à une analyse objective et sans concession des erreurs et dysfonctionnements ayant conduit à cet échec cinglant. », peut-on lire dans ce courrier. A travers ce courrier, les fédérations internationales du parti cachent difficilement leur mécontentement

et leur déception. Nombreux sont ceux qui pensent que le président de l'ANC a rejoint la « mangeoire » abandonnant la lutte politique. « Si nous pouvons comprendre qu'un candidat de l'opposition soit sorti en tête de cette présidentielle, nous restons perplexes par rapport à notre communiqué affirmant que les premières tendances plaçaient en tête les candidats du MPDD et d'UNIR. », s'indignent-elles. A cet aspect s'ajoute le silence et le manque de considération du Bureau national suite aux multiples réactions des fédérations. Elles ont déjà envoyé 2 courriers sans réponses. Jean Pierre Fabre commence à marcher sur les traces de Gilchrist Olympio qu'il a lynché de plusieurs manières quand celui-ci décida de recevoir la

main tendue du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Après plusieurs mois de marches infructueuses, l'ancien chef de file de l'opposition et actuel maire de la commune de Golfe 4 a perdu plusieurs plumes. Il opte désormais pour des discussions consensuelles, une démarche qui n'est vraiment pas appréciée par sa base qu'il a habituée par des discours revanchards. Avec son jeune âge et étant debout, il n'a pas su voir très tôt ce que son père politique Gilchrist Olympio voyait étant assis. Arrivera-t-il à contenir ses fédérations internationales qui commencent à mobiliser toute la base ? Allons-nous plutôt assister à la dislocation de ce parti ? Wait and see.

Jack NUKUNU

Lutte contre l'insécurité grandissante

Le ministre Yark décidé à poursuivre les criminels jusqu'à leur dernier retranchement

Les bandits et les criminels n'ont plus du tout un sommeil reposant sur la terre de nos aïeux. En effet, le ministre en charge de la sécurité a décidé les combattre avec force. Depuis quelques semaines, il ne cesse de multiplier des descentes inopinées dans des quartiers de Lomé à travers l'opération de bouclage et de contrôle des zones sensibles de la capitale et de ses environs. Samedi dernier, cette opération s'est étendue

au quartier Kodomé à Lomé avec la saisie de plusieurs objets compromettants et l'arrestation des personnes criminelles suspectes. Selon le communiqué, l'opération de Kodomé a permis d'interpeller 54 personnes et de saisir divers objets ainsi que des substances psychotropes. Il s'agit notamment d'une voiture, de 32 motos sans pièces différentes, des couteaux poignards, des effets militaires, et du cannabis. « Ces opérations, qui vi-



saient surtout à appréhender et/ou à dissuader les délinquants, interviennent dans un contexte marqué par la montée inquiétante des

menaces sécuritaires de tout genre. Elles ont consisté à des actions de bouclage, de contrôle d'identité et de visites domiciliaires qui se

sont déroulées sans incident et dans le respect scrupuleux des textes en vigueur », a expliqué le ministre. A l'entendre, les personnes interpellées ainsi que les objets saisis sont confiés à la gendarmerie pour identification et enquêtes approfondies. Il y a de cela quelques semaines, cette opération avait aussi permis de visiter la zone Kantanga et Gbodjomé. Vers le côté Est de la côte togolaise.

La Rédaction

UK/Masters professionnels à l'ISMA

Les étudiants de la première promotion reçoivent leurs attestations de fin de formation

53 étudiants de la première promotion des masters professionnels à l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) de l'Université de Kara en fin de parcours ont reçu le vendredi 19 mars 2021 leurs attestations de diplômes lors d'une cérémonie de remise au Palais des congrès



Délimitation des frontières maritimes entre le Togo et le Ghana

Les acteurs se réunissent pour la 6ème fois

Suite de la p 2

facteur de paix, de sécurité et de progrès économique et social ». Le choix de la négociation pour la délimitation des frontières maritimes s'inscrit dans les principes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer encourageant les États à privilégier la voie des négociations. Pour le Général de Brigade Emmanuel KOTIA, Coordinateur National des Frontières du Ghana, N° 314 - Jeudi 25 Mars 2021

« Nous sommes engagés à faire avancer les choses pour l'avancement des activités économiques de nos deux (2) pays ». Lors des cinq (5) précédentes réunions bilatérales, les échanges entre les deux (2) parties ont permis de convenir à l'identification des coordonnées de la 1ère borne frontière terrestre communément appelée « Pilier S1 ».

Cécile S.

de Kara. Ces étudiants ont suivi une formation théorique et pratique de deux ans dans quatre catégories de masters à savoir Agrobusiness, management et marketing agricole ; Protection intégrée des végétaux ; Phytopharmacie ; Aquaculture et technologie des produits halieutiques. Pour le secrétaire générale de l'Université de Kara ASSOTE Egbaou, représentant le président de l'institution, l'université veut à travers ces différentes formations relever le défi de disponibilité en ressources humaines de qualité dans

le domaine agricole. « Le Plan National de Développement fait du secteur agricole une des priorités. C'est pour répondre aux besoins exprimés par le gouvernement en ressources humaines que cette filière a été ouverte. Les étudiants formés sont directement opérationnels. » a indiqué M. ASSOTE. Le directeur de l'Élevage Dr BATAWUI Komla représentant le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement durable a félicité les récipiendaires et les a encouragés à persévérer dans

le monde du travail. Selon lui ils vont participer à la modernisation de l'agriculture togolaise. « Le ministre de l'agriculture est le consommateur direct des produits de cette formation en adéquation avec les nouvelles données de l'agriculture moderne. Que ce soit dans les productions animales, les productions végétales ou dans les chaînes de valeur, nous avons besoin des techniciens avérés ». a déclaré le directeur de l'Élevage. La porte parole des lauréats Mlle KPELOU Pinanwé a au nom de ses camarades ex-

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 24 mars 2021

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné quatre (04) projets de décret et écouté trois (03) communications.

I. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET

3. Le Conseil a examiné et adopté un projet de décret portant numérisation des moyens de paiement de l'Administration. Ce projet vise à promouvoir l'utilisation de moyens numériques de paiement, notamment dans les transactions financières de l'Etat afin d'améliorer de façon significative et rapide la bancarisation et l'inclusion financière ainsi

que la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

4. Tout en garantissant, conformément à la réglementation en vigueur, la protection des données à caractère personnel, il permettra d'introduire dans les moyens de paiement admis par l'Administration publique, les moyens de paiement à distance, à travers les réseaux de communication, notamment le paiement en ligne, le paiement mobile, le paiement par carte bancaire.

5. Le Conseil a ensuite examiné en première lecture deux projets relatifs à la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire qui feront l'objet d'une seconde lecture.

6. Le Conseil a ensuite écouté une communication relative aux décrets d'application de la réforme du secteur de la sécurité au Togo ; présentée par le ministre de la sécurité et de la protection civile.

7. En vue de permettre au secteur de la sécurité de disposer et d'évoluer dans un corpus juridique cohérent et actualisé qui prend en compte les nouvelles menaces, contraintes et exigences du métier, trois projets de décrets viendront compléter et renforcer les textes existants. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la refondation des forces de défense et de sécurité engagée depuis 2014 et se poursuivra avec d'autres réformes.

8. Il s'agit premièrement du projet de décret

relatif au statut spécial de la police nationale ; un deuxième projet de décret porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement de l'école nationale supérieure de police (ENSP) et un troisième projet de décret portant sur le secteur de la sécurité privée précise et complète les dispositions de la loi relative à la sécurité intérieure.

9. A la suite de cette communication, le Conseil a examiné le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole Nationale supérieure de Police (ENSP).

10. L'école nationale supérieure de police est un établissement public de formation professionnelle. L'école a pour mission principale d'assurer la formation initiale et la formation continue des cadres supérieurs de la police notamment des commissaires et officiers de police.

II. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

11. Le Conseil a écouté une dernière communication relative à l'adoption de la stratégie nationale REDD+ au Togo ; présentée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières

12. REDD+ est un mécanisme de réduction des émissions de Gaz à effet de serre dus à la déforestation et à la dégradation des forêts. La stratégie REDD+ vise à contribuer à améliorer la couverture forestière de notre pays en vue de créer de puits de carbone et de les monétiser à terme.

13. Le Conseil a écouté une seconde communication sur la situation sanitaire et sur les mesures relatives à la campagne de vaccination contre la Covid-19; présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

Suite à la p 6

UK/Masters professionnels à l'ISMA

Les étudiants de la première promotion reçoivent leurs attestations de fin de formation

Suite de la p 4

primé la joie de cette première cohorte des masters de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) au terme de deux ans de formation couronnés de succès. « Nous sommes fiers de ce diplôme qui nous donne des atouts adéquats pour notre vie professionnelle. La particularité de notre formation est le fait que nous sortions avec deux mémoires. L'un est classique et l'autre notre

plan d'affaires qui reste la concrétisation de l'entrée dans la vie professionnelle » a souligné Mlle KPELOU. L'université de Kara continue donc à relever le défi de la formation dans les filières porteuses en déversant de plus en plus des jeunes aguérés et prêts à participer au développement économique de notre pays.



Le plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à 20 000 FCFA.

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 24 mars 2021

Suite de la p 5

14. Pour faire face à la pandémie, qui, malgré les mesures mises en place, continue d'évoluer dans le pays, le Togo a reçu 201.000 doses de vaccin AstraZeneca et a démarré sa campagne de vaccination.

15. A ce jour, 42.092 personnes au total ont été vaccinées. Il s'agit du personnel soignant et des personnes de plus de 50 ans dans le grand Lomé.

16. Différentes initiatives sont menées par les plus hautes autorités pour permettre au pays de disposer d'une quantité suffisante de vaccins afin

d'atteindre rapidement le seuil nécessaire à l'acquisition d'une immunité collective.

17. A la suite de cette communication, Madame le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des recommandations du Conseil scientifique et des mesures proposées pour faire face à l'augmentation des cas de contamination dans le grand Lomé.

18. Le Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'administration territoriale, a également rendu compte des suggestions issues des consultations menées avec les préfets du Golfe et d'Agoué, les maires des 13 communes

du grand Lomé, les responsables des marchés, le syndicat des tenanciers de bars et de restaurants, les responsables religieux

19. Tirant les conclusions de ces comptes-rendus, le Conseil a pris des mesures qui feront l'objet d'un communiqué.

III. AU TITRE DES NOMINATIONS,

20. Monsieur Lamboni KOLANI, précédemment préfet de la préfecture de Tandjoare, est nommé préfet de la préfecture de Kpendjal

21. Monsieur Oukoura AGBANTE,

Professeur des ENI, est nommé préfet de la préfecture de Tandjoare.

22. Monsieur Fekimani SAMBIANI, géographe à l'ANPC, est nommé préfet de la préfecture de l'OTI - Sud

23. Monsieur Kossi

Dzinyefa ATABUH, Commissaire Divisionnaire de Police, Commissaire Central de la ville de Lomé, est nommé préfet de la préfecture du Golfe.

Fait à Lomé, le 24 mars 2020
Le Conseil des Ministres

MAISON A VENDRE

Demi lot clôturé et bâti à Kégué

- 02 Boutiques - Terrasses
- 02 x Chambre - Salon - Terrasse
- 02 WC - 02 Douches
- 01 Puits
- Cour entièrement cimentée

Prix très intéressant

Contact : 98-40-96-04/93-04-35-72

NB : Démarcheur s'abstenir

PHARMACIES DE GARDE

Du 22/03/2021 au 28/03/2021

- | | |
|---|---|
| Pharmacie ADJOLLO
58, Rue Franz Joseph STRAUSS
+22822 21 05 13 | Pharmacie LA BARAKA
Agoué LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A
PROXIMITÉ DU CAMP GP
+22890174928 |
| Pharmacie ADONAI
Face Hotel la Plantation à Agoué-Nyivé
+22890 27 35 36 | Pharmacie LAUS DEO
Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier
Adokpè
+22822 25 15 05 |
| Pharmacie AKOFA
Av. Mamani N'Darida Amoutivé
+22822 40 66 68 | Pharmacie LE BON SAMARITAIN
BE PA de SOUZA/Hopital de BE
+22822 21 45 30 |
| Pharmacie AMEN
Marché Adetokope, cros de l'Eglise Catholique Christ-Roi
90865588 | Pharmacie LILAS
7, Routes de Kégué
+22822 26 29 59 |
| Pharmacie AMITIE
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
+22822 21 74 47 | Pharmacie MINNA
Route Zangwera-Carrefour bleu, non loin du marché Agoué
Assyévè - BP 4689 Lomé - Togo
+22822 33 65 34 |
| Pharmacie BESDA
Adokpè-Amenopé, Route de Kpalimé
+22822 51 05 29 | Pharmacie MBA
Agoué-Léghassito, Route de mission Tové, 300 mètres
après le franchissement de Léghassito
2287078181 |
| Pharmacie CLEMENCE
Rue de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoué et
l'Ecole privée La Source
+22870193035 | Pharmacie NABINE
Sise à Agoué Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
+22823 21 66 15 |
| Pharmacie CONSEIL
Carrefour du CEG Sagbadjo Logpè
+22823 21 56 53 | Pharmacie NATION
Face ancien Marché TOTSI
+22822 25 99 65 |
| Pharmacie DE LA CITE
Bd. du 30 Août
+22822 25 01 25 | Pharmacie NOTRE DAME DE LA TRINITE
Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco
+22822 21 27 80 |
| Pharmacie DELALI
Quartier Agoué-Cacaveli, Face Cour d'Appel
+22822 25 06 90 | Pharmacie SARAH
Près du centre de santé d'Adakpè
+22822 27 09 25 / 22 35 06 30 |
| Pharmacie DE LA PAIX
Résidence du Benin
+22822 26 40 91 | Pharmacie SATIS
Près du C.I.E.G. Koshigan à agoué-logpè sur le Bd de la
CEDEAO
+22822 50 30 55 |
| Pharmacie DU POINT E
« 906 rue 129 Albas Gakli (Kintii Gome), a Djidjole dans le
von de la pharmacie Djidjole »
+22822 51 91 71 | Pharmacie SOURCE DE VIE
Face Collège Protestant
+22822 22 45 71 |
| Pharmacie DU PORT
Face Hotel Sarakawa
+22822 27 61 88 | Pharmacie ST PHILIPPE
Sanguera, Route Lomé Kpalimé près de la Station ser-
vice OANDO
+22890673324 |
| Pharmacie EL-SHANMAH
Sise à amedjhomé à côté de la maison des jeunes
+22822 46 93 50 | quiltedch français
Pharmacie ST RAPHAEL
Marché Allégoudi
+22822 21 64 26 |
| Pharmacie EMMALUS
Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité
+22822 40 25 04 | Pharmacie TAKOPE
Avant la station C&P ESSO de Zongo (côté opposé)
+22822 34 03 42 |
| Pharmacie EPIPHANIA
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEVADON, ADIDOGOVI
+22823 20 10 52 | Pharmacie THIERRYA
Mangomé-Route de la Foire Internationale TOGO
2000 (à 300m de la Foire)
+22822 61 56 52 / 22 30 35 55 |
| Pharmacie FIDELIA
Be-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'Hotel LE REFE-
RENTIEL
+22822 71 95 95 | Pharmacie VERSEAU
Près maison Bateau Baguida
+22822 27 34 53 |
| Pharmacie FOREVER
Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif
+22822 26 11 77 | Pharmacie VERTE
Face Ecole du Parti Kikamé
+22822 25 03 26 |
| Pharmacie GBOSSIME
Face Marché Gbossimé
+22822 22 50 60 | Pharmacie VITA-FLORE
Sise à Agoué Vakposito à 100 m de la station Shell Agoué
Vakposito
+22822 19 22 86 / 22 19 22 86 |
| Pharmacie HYGEA
Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afoukoupe
(Baguida)
+22822 27 36 36 | Pharmacie ZOSSIME
Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de
Zossimé
2287042694 |
| Pharmacie INTERNATIONALE
1190, Bd. du Hato, Angle Nord, non loin de Coris Bank
Hétra-marié - BP 1344 Lomé - Togo
+22822 26 89 94 | |

ANNONCE

CEREMONIES DE FUNERAILLES EN HOMMAGE A Dominique Essodina ALIZIOU UN AN DEJA



31 décembre 1971 - 27 mars 2020
(49ème année)

PROGRAMME DES FUNERAILLES

Vendredi 26 mars 2020

- 10H00 - 15H00 : Présentation de condoléances au domicile du défunt
- 17H00 - 19H00 : Veillée de prières au domicile du défunt

Samedi 27 mars 2021

- 9H00 : Départ pour le cimetière de Bè Kpota
- 09H30 : Prière et recueillement sur la tombe du défunt
- 16H00 - 17H30 : Suite de présentation de condoléances au domicile du défunt

Dimanche 28 mars 2021

- 8H00 - 10H00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique, Cœur Immaculé de Marie de TELESSOU (LAVAGNON) et Geste de salutation d'usage sur le parvis de l'église après la messe
- Fin des cérémonies de funérailles

Les cérémonies se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières

Prions pour le repos de son âme

NB : Domicile du défunt sis au niveau de l'Entreprise de l'Union (Agoué Télésou), premier tournant (von) à droite derrière la Station d'essence CM Télésou

Augmentation inquiétante des cas de contamination à la Covid-19

Le gouvernement appelle au renforcement des mesures restrictives et à se faire vacciner

Lire le communiqué

Notre pays observe une augmentation du nombre de cas de Covid-19 depuis le début de l'année. Au 23 mars, le Togo totalise 9145 cas et 105 décès.

Le Grand Lomé abrite 70% du nombre total de cas et pratiquement la même proportion des nouveaux cas enregistrés depuis le 1er janvier.

Face à cette préocupante flambée, sur les recommandations du Conseil scientifique et les résultats des différentes consultations, le Gouvernement prend les mesures suivantes :

- 1- Redynamisation du groupe mixte de surveillance Covid-19 (GMS) par un renforcement d'au moins 1000 personnels issus de la composante force de défense et de sécurité pour intensifier la surveillance, la prévention et les interventions.
- 2- Accélération de la

campagne de vaccination avec la mise en place d'une stratégie mobile notamment en délocalisant la vaccination en tout lieu où cela est nécessaire dans le respect des critères d'âge

3- Interdiction de tous les rassemblements de masse notamment les sports de masse, les cérémonies funéraires, les mariages, les événements culturels, les campagnes publicitaires, les concerts, les réceptions.

4- Respect de la limitation stricte à quinze (15) du nombre de personnes pour les enterrements.

5- De manière spécifique et non exhaustive, les rassemblements constatés dans les lieux suivants sont strictement interdits :

- a. La place « Bonké »
- b. Le local du réseau Tiens Casablanca
- c. Les agences de la

Lonato

d. Le Carrefour Liousine (avédji)

6- Renforcement du contrôle au niveau des points de passage des frontières.

7- Maintien de l'interdiction de l'accès à la plage. Les contrevenants s'exposent à des sanctions conformément aux lois en vigueur.

8- Contrôle renforcé du respect des mesures barrières à l'entrée des marchés avec une présence des forces dédiées.

9- Renforcement du contrôle du respect du nombre de passagers et du respect du port de masque et des gestes barrières dans les transports

10- Renforcement de la surveillance et de la veille dans toutes les institutions, les administrations publiques et les entreprises publiques et privées par la réactivation des comités de veille

avec une implication des premiers responsables.

11- Instruction aux Ministres de s'assurer du bon fonctionnement des comités de veille, du respect des mesures édictées et d'en rendre compte.

12- Renforcement de la surveillance des lieux de cultes et obligation de port du masque et du respect des mesures barrières et interdiction des prestations des chorales et groupes musicaux, avec fermeture immédiate en cas de non-respect des mesures édictées.

13- Renforcement de la surveillance des bars avec fermeture immédiate en cas de non-respect des gestes barrières.

14- Recours de manière privilégiée à la vente à emporter dans les bars, restaurants et cantines.

15- Application immédiate des sanctions

en cas de non-respect des mesures édictées conformément aux lois et règlements en vigueur.

16- Poursuite des consultations et analyses afin d'envisager un couvre-feu dans les jours à venir selon l'évolution qui sera constatée.

17- Le Gouvernement met en garde contre la désinformation sur les médias et les réseaux sociaux et rappelle que les auteurs s'exposent à la rigueur de la loi.

18- Le Gouvernement appelle l'ensemble de la population à une extrême vigilance et à un respect scrupuleux des mesures édictées et invite la population cible à se faire massivement vacciner afin d'atteindre rapidement le seuil nécessaire à l'acquisition d'une immunité collective.

Fait à Lomé, le 24 mars 2021

Le Gouvernement

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT

**FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19**

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?

Ne vous rendez pas directement au centre de santé.

- ✓ **Commencez** par vous inscrire sur

 vaccin.covid19.gouv.tg

- ✓ **Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous** au centre de vaccination par **SMS**.
- ✓ Le jour-J, **rendez-vous au centre** de vaccination avec une **pièce d'identité** et votre **code de confirmation**.



**FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19**

**Mon vaccin
en
5
étapes**

1 Je me rends sur vaccin.covid19.gouv.tg

2 Je remplis le formulaire d'enrôlement

3 Je garde mon code de confirmation

4 Je reçois la date et le lieu de vaccination par SMS

5 Je me rends au centre désigné pour mon vaccin



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Coordination Nationale de
Gestion de la Riposte contre la
COVID-19



**CORONAVIRUS
AU TOGO**

  @Covid19TG